MARS 2024

Après des semaines de tergiversations, de prises de paroles multiples et contradictoires des 3 derniers ministres de l'Education Nationale, les 17 et 18 mars l'arrêté et la note de service sur "les groupes" ont été publiées.

## "Groupes": que disent les textes?

Contrairement à ce que dit le premier ministre, les textes mentionnent des "GROUPES", pas de "groupes de niveau". Ces groupes sont "constitués en fonction des besoins des élèves identifiés par les professeurs".

- Disciplines : FRANÇAIS et MATHEMATIQUES
- Niveaux : 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> à la rentrée 2024, puis 4<sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> à la rentrée 2025
- Quand ? Sur tout l'horaire mais par dérogation les élèves peuvent être regroupés dans leur classe de référence pour ces enseignements, pour une ou plusieurs périodes, une à dix semaines dans l'année
- La composition des groupes est réexaminée au cours de l'année scolaire afin de tenir compte de la progression et des besoins des élèves
- Les programmes et les attendus de fin d'année sont identiques pour tous les groupes
- Les groupes avec un nombre important d'élèves en difficulté sont en effectifs réduits

## Les "groupes" ou comment dégrader encore le collège

- Cette organisation ne résoudra pas les difficultés scolaires des élèves les plus fragiles
- Pas de moyens suffisants pour alléger les groupes... pour alléger il faut prendre sur la marge de l'établissement et donc supprimer les dispositifs qui avaient été pensés et choisis par les équipes pour leurs élèves
- Des effets à craindre sur l'adaptation des 6èmes au collège, sur la santé mentale des élèves (estime de soi des plus faibles, pression ressentie pour rester dans le groupe "des bons") et sur le climat scolaire (stigmatisation, harcèlement, etc...)
- La désorganisation des collèges : problèmes logistiques (salles disponibles, emplois du temps...), pression sur les vies scolaires et CPE
- Une dégradation de l'accompagnement pédagogique : problématique des professeurs principaux, imposition de nouvelles méthodes de travail mais pas de formation prévue pour les collègues, une organisation qui nécessite une grande coordination entre collègues mais pas de temps de concertation dédié...

## UN PROJET QUE NOUS REJETONS DANS SA GLOBALITÉ

Le Sgen-CFDT rejette une organisation qui confortera un système éducatif à plusieurs vitesses. Cette démarche heurte profondément les valeurs de l'ensemble des adultes des communautés éducatives. Nous demandons au gouvernement de plutôt s'attaquer aux raisons multiples de la ségrégation scolaire.